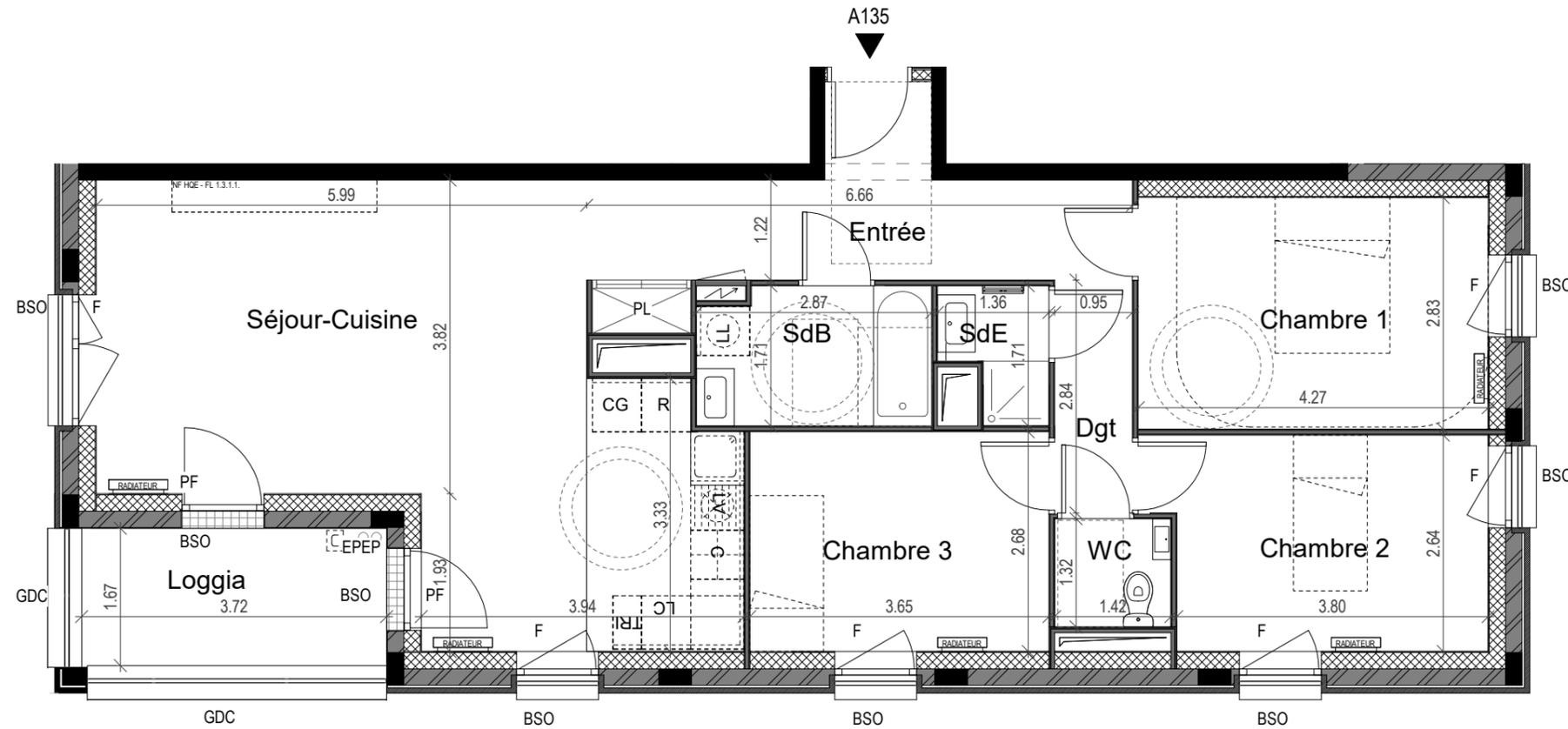


0 1m 2m 5m

1/75 eme



Localisation



Bâtiment A - Cage A1

Appartement 4 pièces - 3ème étage A135

Entrée	9.3 m <sup>2</sup>
Séjour-Cuisine	33.4 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.1 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.5 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.2 m <sup>2</sup>
SdE	1.9 m <sup>2</sup>
SdB	4.7 m <sup>2</sup>
WC	1.9 m <sup>2</sup>
Dgt	3.9 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>87.9 m<sup>2</sup></b>
Loggia	7.2 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE(S) TOTALE(S) ANNEXE(S)</b>	<b>7.2 m<sup>2</sup></b>

Légende

- ▶ — Entrée principale
- CG — Emplacement congélateur
- LV — Emplacement lave-vaisselle
- LL — Emplacement lave-linge
- R — Emplacement réfrigérateur
- C — Emplacement cuisson
- TRI — Emplacement tri des déchets
- LC — Emplacement linéaire complémentaire
- PL — Placard
- Sèche serviette
- Radiateur
- RP — Robinet de puisage
- F — Fenêtre toute hauteur avec garde-corps
- FAV — Fenêtre allège vitrée
- FAP — Fenêtre allège pleine avec lisse
- PF — Porte fenêtre
- BSO — Brises-soleil orientables
- GDC — Garde-corps
- Tableau électrique
- Poutre
- Soffite et faux plafond
- Gaine technique
- Poteau
- Espace pour composte
- EP — Descente d'eau pluviale
- TP — Trop-plein d'eau pluviale

Indice : 0

Date : 16/02/2024



NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation. Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni ( hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette ) Au premier étage les soffites et faux-plafonds ne sont pas représentés car la présence de faux-plafonds est quasiment systématique.